

N° candidat :

Admissibilité mai 2021

Nom, Prénom :

Compréhension discours français

Vous allez entendre un extrait d'un entretien relatif à l'exploitation des richesses minières au Congo. Toutes les questions s'entendent **selon l'opinion** des intervenants et au moment de la vidéo. **Une seule réponse par question.**

Contexte : Albert Yuma, président de la GECAMINES, est interviewé par Alain Foka à propos de l'exploitation du cobalt au Congo.

<https://www.youtube.com/watch?v=nvHfHYRzBl4>

Début : 2'29 Fin : 6'06

Ecoutez bien. Prenez des notes si vous le souhaitez. Il vous faudra ensuite répondre à 10 questions à choix multiple visant à vérifier votre compréhension du discours.

Temps disponible à la fin du discours : 10 mn.

Vous bénéficierez ensuite d'une deuxième écoute, puis de 5 mn pour vérifier et, le cas échéant, modifier vos réponses avant la fin de l'épreuve. Durée totale de l'épreuve : 30 minutes

1 – Le Congo a exporté cuivre et cobalt...

- a) Après de 5 ou 6 entreprises étrangères
- b) A raison d'environ 1 million de tonnes et 100 000 tonnes, respectivement
- c) Il s'agit de la République du Congo
- d) M. Yuma sous-entend que les chiffres donnés sont faux

2 – La GECAMINES :

- a) N'est plus une entreprise d'Etat
- b) Produit aujourd'hui près de 500 mille tonnes par an
- c) Etait subventionnée à environ 70% par l'Etat
- d) Est actionnaire d'entreprises du secteur minier

3 – Les exportations de richesses minières :

- a) Rapportent aujourd'hui à l'Etat environ 17% de ses recettes
- b) Ont diminué avec le nouveau système
- c) Sont contrôlées par la GECAMINES
- d) Sont contrôlées par l'Etat congolais

4 – Un nouveau système a été mis en place il y a 15-20 ans pour l'exploitation des mines :

- a. Vrai, il devait permettre à l'Etat d'augmenter ses recettes
- b. Faux
- c. Vrai, mais la GECAMINES n'a pas payé les impôts attendus
- d. Vrai, en vue de reconstruire le secteur minier

5 – Les entreprises concernées par ces opérations :

- a. N'ont jamais remboursé leurs emprunts
- b. Ont illégalement fait main basse sur les gisements miniers
- c. Ont apporté des capitaux de garantie
- d. Ont emprunté pour financer les infrastructures minières

6 – Parmi les entreprises évoquées par M. Yuma :

- a. On trouve des entreprises occidentales, congolaises et chinoises
- b. Certaines ont souscrit des prêts désavantageux pour elles
- c. La plupart appartiennent désormais à des investisseurs chinois
- d. Certaines ont fait des montages financiers défavorables pour l'Etat congolais en jouant sur les taux des prêts

7 – Selon M. Yuma, la situation actuelle est due à plusieurs facteurs. Lequel n'en fait pas partie ?

- a. La désorganisation connue par le pays depuis l'indépendance
- b. La confiance excessive envers les conseils de partenaires étrangers
- c. Les mauvais choix de réinvestissement des bénéfices
- d. Le fait d'avoir dépensé les bénéfices plutôt que les réinvestir

8 – Le code minier de 2002 :

- a. A été révisé en 2018 contre l'avis de la GECAMINES
- b. Permettait aux entreprises minières de gérer leurs comptes au détriment des intérêts congolais
- c. Contenait des dispositions imposées par les entreprises étrangères
- d. Interdisait l'amortissement accéléré des emprunts

9 – Le cobalt :

- a. Est nécessaire pour la fabrication des puces de téléphone portable
- b. Est une ressource rare que détient l'Etat du Congo grâce à ses mines
- c. Est en pratique revendu par les entreprises concessionnaires en leur nom propre
- d. Devrait selon M. Yuma rester à disposition du secteur manufacturier congolais

10 – M. Yuma donne des chiffres d'exportation et de recettes pour l'Etat. Selon lui :

- a. La part des bénéfices qui revient à l'Etat est trop faible, mais l'Etat ne peut pas modifier les contrats ou conventions sans l'accord des partenaires commerciaux
- b. Les recettes générées pour l'Etat sont trop faibles, en particulier dans le domaine du cobalt artisanal
- c. Sur environ 15 milliards d'exportation, 1,3 milliard seulement sont exportés directement par l'Etat, le reste par les entreprises privées
- d. Le cobalt artisanal en est le volet le plus rentable grâce à une convention qui avait été voulue par le Président Tshisekedi